

## Lecture intertextuelle et réécriture : une didaxologie au service de l'expression écrite au degré supérieur du secondaire.

Le cas de la fable « La part du lion » de Jan Knappert

Par

Kahindo Kamabu Jean-Baptiste, Kambale Kitsumbira Samuel, Kambale Sikivahwa Franck, Paluku Wanzavalere Elisé sont Assistants à l'ISP-Oicha/RD.Congo

---

### Résumé

Cet article est une suite à un autre dans lequel nous nous sommes appliqués à familiariser les enseignants de langues, dans le cycle supérieur des humanités, à certaines terminologies relatives à l'intertextualité et à la réécriture.

Ici, la préoccupation est de fournir à ces enseignants un exemple d'une approche intertextuelle pour découvrir les nœuds de communication entre deux ou plusieurs textes en réseau, ce qui permet en même temps d'en découvrir les statuts. Ceci a pour avantage de les encourager à la mise en réseau des textes pour les leçons de compréhension de textes et de lecture en vue de l'application pédagogique de différents procédés de réécriture qu'on ne saurait plus qualifier de « plagiat », comme dans le temps, parce qu'ils sont déjà justifiés.

### Abstract

This essay follows another one in which we have been involved to help language teachers get familiarised, in the higher level of secondary school, to some terminologies related to the inter-textuality and the re-writing.

Here, the great concern is providing teachers with an example of an inter-textual approach in order to discover the knots of communication between two or several texts in network, and this facilitates, in the same time, to discover the statutes.

It has the profit of encouraging them to put the texts in network for the lessons of text comprehension and reading for pedagogical application of different processes of re-writing that will not be qualified as "plagiarism", like in former times, because they are already justified.

---

Date of Submission: 11-02-2021

Date of Acceptance: 26-02-2021

---

### I. Introduction

Il est attesté que les auteurs de la littérature tissent de nombreux liens entre les textes qu'ils écrivent. On ne comprend véritablement un livre, [ne serait-ce qu'un texte], sans retrouver des relations subtiles qui font d'une œuvre une œuvre littéraire.<sup>1</sup>

En lisant la fable « La part du lion » de J. Knappert, un texte qui fait la une dans les prévisions de matière des enseignants de Français dans la quasi-totalité des écoles de la commune rurale d'Oicha et ses périphéries, on ne se fait pas de surprise de reconnaître certains vers prosaïques que l'on lit dans une autre fable portant le même titre, mais signée Jules Fiévet. Il apparaît ainsi clairement une sorte de dialogue entre ces deux textes : c'est la mise en réseau de ces textes, mise en réseau transparaissant à travers l'usage d'un même titre, des mêmes personnages et d'un fond commun.

Dès lors, certaines questions à ce propos méritent des réponses claires : Si ces deux textes sont mis en réseau, quels sont les nœuds de communication qui les unissent et quel est le statut de chacun d'eux ? Et si ces nœuds qu'on appelle « traces intertextuelles » ne font pas l'objet d'un discrédit scripturaire, pourquoi ne pourrait-on pas familiariser les apprenants à ces divers procédés de réécriture en mettant l'accent sur la mise en réseau des textes à enseigner au degré supérieur des humanités ?

A la lumière de l'approche intertextuelle que nous allons utiliser pour analyser notre corpus, il s'avèrerait que les différents nœuds de communication se manifestent à travers les traces intertextuelles qui sont les différentes formes de réécriture qui, du reste, ne pourraient pas être considérées comme une pratique fâcheuse. Ceci encouragerait alors les enseignants de langue à la pratique de la réécriture dans les classes d'expression écrite.

Dans les pages qui suivent, nous nous appliquerons à expliquer le sens de la progression des textes du corpus par une analyse linéaire, avant de découvrir ces nœuds intertextuels et à les interpréter sur les plans

---

<sup>1</sup> « Intertextes Fabuleux ». Fables en écho et résonances poétiques, <http://épée.Ouvarton.org> consulté le 08/07/2019.

procédural et fonctionnel. En nous basant sur la lumière fournie par cette lecture, nous proposerons, dans le troisième point une application pédagogique de la réécriture.

## **II. Approche linéaire**

Le propos dans ce point est d'éclairer les mouvements des textes en étude. En effet, discerner les mouvements d'un texte aide à comprendre le sens dans sa progression.

Les textes de notre corpus sont des fables. Or nous savons qu'une fable est généralement et indifféremment écrite en vers ou en prose. Aussi, il en va sans dire qu'une fable est un court récit dans lequel interviennent un narrateur et un ou plusieurs personnages dont les paroles sont rapportées ; elle se conclut sur une morale qui correspond au commentaire que fait le fabuliste à propos de l'histoire racontée. Il s'agit, dans le cas d'espèce, de lire Jules Fiévet à travers Jan Knappert, les deux fables portant le même titre " La part du lion".

Dans l'aspect narratif des textes, plusieurs éléments entrent en compte : les temps et les modes, le lexique, les dialogues ou les paroles rapportées, le schéma narratif et même la portée didactique finale.

En considérant le temps et le mode, on réalise que ces deux textes sont abordés par le biais du mode indicatif qui se révèle comme le mode de la réalité alors que la fable est une œuvre d'imagination.

La précision se dessine avec l'utilisation excessive du passé simple dans le discours introductif de textes, tout comme dans les discours introducteurs de toutes les paroles rapportées. Jan Knappert comme Jules Fiévet introduisent leurs textes d'une façon identique et par les mêmes vers prosaïques :

V1 : "Un jour le lion, le loup et le renard s'en allèrent chasser ensemble.

V2 : Ils attrapèrent un âne sauvage, une gazelle et un lièvre.

V3 : Le lion dit alors au loup : 'loup, c'est toi aujourd'hui qui feras le partage' ».

Le constat est que ces vers sont identiques pour l'un et l'autre et jusque-là, on ne saurait les attribuer sans difficulté. Les deux textes, en effet, démarrent sur les mêmes modes et temps de sorte que leurs auteurs se révèlent excellents conteurs avant même de dévoiler leur art moralisateur.

Dans la suite, les narrateurs introduisent le présent de l'indicatif dans les séquences dialoguées comme pour vivifier le récit et le rendre actuel. Ils ont utilisé les mots de tous les jours et à voir la mise à réseau de vocabulaire utilisé dans leurs textes, ils se révèlent contemporains. Le lexique utilisé ne regorge pas vraiment une richesse suggestive particulière.

Quant aux paroles rapportées et aux dialogues, les discours des personnages, pour l'un et l'autre, reposent sur le rapport de forces : le narrateur accorde en premier lieu la parole à l'animal le plus fort (le lion), puis le moins fort et enfin le faible. Cette parole accordée au lion consiste partout à donner l'ordre aux autres animaux selon leur taille. Quant à la valeur argumentative, les animaux de petite taille se font persuasifs devant les menaces et intimidations du lion. Chez Knappert, par exemple, pour partager :

« Le loup dit : 'Il me semble équitable, Sire, que vous receviez l'âne sauvage et que mon ami le renard prenne le lièvre. Quant à moi, je me contenterai de la gazelle ; »

Notons aussi que le style direct anime ces personnages par des attitudes et des gestes humains et, derrière les paroles et les gestes, il est facile de deviner le fond de leurs sentiments, ce qui crée une théâtralisation qui rend le dialogue particulièrement vivant. Les séquences suscitant les mouvements et les attitudes sont par exemple "le lion se mit en rage", "il souleva sa grasse patte..." (chez Knappert) ; "du calme, messieurs, dit le renard"... (Chez Fievet).

En visitant le schéma narratif de ces textes, comme tout récit narratif, la situation initiale nous est présentée de la même manière dans tous les deux textes : il s'agit d'une vie en société où les efforts sont conjugués dans une partie de chasse pour le bien-être de tous. L'élément perturbateur s'introduit chaque fois que le résultat du travail est obtenu : le partage inéquitable du gibier. Dans tous les cas, c'est avec cruauté que le lion, animal féroce, intime aux plus faibles l'ordre de partager, avec envie pourtant d'une plus grande part, sinon de tout le gibier. Sa quête engendre ainsi des scènes tragiques où les faibles sont tués.

Enfin, comme d'aucuns le savent, la fable peut exprimer une critique ponctuelle ou une vérité générale valable même indépendamment du contexte historique. Dans le cas d'espèce, en parlant de la portée didactique, le texte de J. Knappert plonge le lecteur dans une situation implicite où, à partir des faits lus, il est soumis à la déduction de la morale contrairement au texte de Fiévet où la dernière tirade du narrateur-fabuliste énonce clairement la leçon véhiculée par le texte.

## **III. Approche intertextuelle**

Dans son étude « intertextualité et traduction », Geneviève Roux-Faucard<sup>2</sup> souligne que le sens d'un texte ne se constitue pas uniquement dans sa relation à l'auteur et au lecteur, mais aussi dans sa relation avec d'autres textes. Rencontrées dans un texte, ajoute-t-elle, les traces intertextuelles posent un problème spécifique

---

<sup>2</sup> Roux-Faucard, G. « Intertextualité et traduction », <https://www.org> »méta, consulté le 02/09/2019.

et, par le jeu intertextuel, chaque texte prend place à l'intérieur d'un vaste réseau, le texte traduit y ayant, lui aussi, sa place qui n'est pas la même que celle de son texte directeur.

Dans les lignes qui suivent, nous avons délimité et décrit, dans les textes en étude, les nœuds d'intertextualité que G. Genette appelle « traces intertextuelles », c'est-à-dire des séquences de texte qui peuvent être reconnues comme provenant d'un autre texte. Cette réécriture adopte diverses formes dans le texte de base « La part du lion » de J. Knappert. Elle se présente différemment sous forme d'emprunt, de transformation ou de référence.

#### **IV. L'emprunt**

Il est dit que la réapparition d'un texte dans un autre peut être « littérale », le retour du déjà-dit ne comportant aucune transformation du signifiant d'origine. Pour ne pas parler d'un « plagiat », comme le dirait G. Genette, G. Roux-Faucard l'appelle « emprunt non déclaré »

En effet, le texte de J. Knappert porte le titre « La part du lion ». Le même titre coiffe un autre texte cette fois-ci signé Jules Fiévet. Mis à part le titre, sur le plan de l'instance narrative, l'entrée dans la diégèse par le narrateur de Knappert n'en laisse pas moins penser à celui de J. Fiévet. Ainsi, pouvons-nous affirmer sans ambages que Knappert a réécrit un fragment du texte de Fiévet sans le déclarer. Il a ainsi porté atteinte à la propriété littéraire de Fiévet car, la reprise est assez longue comme l'atteste le passage suivant où les textes de Knappert et de Fiévet commencent par un segment discursif identique :

« Un jour, le lion, le loup et le renard s'en allèrent chasser ensemble. Ils attrapèrent un âne sauvage, une gazelle et un lièvre. Le lion dit alors au loup : 'loup, c'est toi, aujourd'hui, qui feras le partage' ».

Si le passage était marqué ou signalé, cet emprunt assumerait une fonction référentielle, mais comme l'atteste R. Barthes, cité par A. Maouchi,<sup>3</sup> la littérature est conçue comme un plagiat généralisé du moment que « dans la littérature, tout existe : le problème est de savoir où ... ». Sous cet angle, le plagiat passe pour une pratique intertextuelle (fâcheusement moralisante bien sûr) puisqu'elle entre dans le cadre d'une appropriation littéraire.

#### **V. La transformation**

Elle est considérée par M. Eigeldinger comme la principale fonction de l'intertextualité car, à ce niveau, « il ne s'agit pas de reproduire à l'état brut le matériau d'emprunt, mais de le métamorphoser et de le transposer dans le but d'inaugurer, d'engendrer une signification nouvelle. »<sup>4</sup> La transformation englobe ainsi en son sein l'opération relative à la substitution avec tout ce qu'elle comporte comme aspects.

Cette pratique se lit dans la suite du texte de Knappert. En effet, celui-ci transpose les matériaux utilisés par Fiévet et obtient ainsi un autre résultat du passage. Le contenu du texte de Fiévet se trouve ainsi inversé dans la réécriture, comme le montrent les passages suivants :

Fiévet a écrit : « Alors le loup dit : 'Je propose que le lièvre soit pour toi, lion, que la gazelle t'appartienne, renard, et que l'âne soit à moi ; »

Knappert réécrit : « Il me semble équitable, Sire, que vous receviez l'âne sauvage et que mon ami le renard prenne le lièvre. Quant à moi, je me contenterai de la gazelle ; »

Ici, J. Knappert métamorphose ou change la démarche des vers de Fiévet et obtient un résultat contraire car le loup partage le gibier en tenant compte du rapport de forces : le plus grand et fort obtient la grande part et le plus petit et moins fort, la plus petite part, contrairement au loup de Fiévet qui donne la plus petite part à l'animal le plus fort.

Il en va de même des trois derniers vers : en effet, un lecteur cultivé et ayant déjà lu Esope dans « Le lion, l'âne et le renard » n'hésite pas à les découvrir presque aussi à la fin du poème d'Esope. Voici le passage :

Esope a écrit : « Celui-ci [le lion] demande qui lui avait appris à partager ainsi ; 'Le malheur de l'âne, répliqua-t-il. »

Knappert réécrit : « Et depuis quand es-tu aussi sage ? Le renard répondit : 'Depuis que j'ai entendu craquer le crâne du loup, Majesté. »

En effet, quand bien même les animaux en scène soient différents (l'âne pour Esope, le loup pour Knappert), le vers « Celui-ci lui demanda qui lui avait appris à partager ainsi » est l'équivalent sémantique de « Et depuis quand es-tu aussi sage ? » Aussi le vers « Depuis que j'ai entendu craquer le crâne du loup, Majesté. » traduit sémantiquement ce qu'Esope a abrégé dans sa petite phrase « Le malheur de l'âne. »

Bref, on trouve confinés dans le texte de J. Knappert certains fragments des textes d'Esope et de J. Fiévet. Et quant au statut des textes, ceux d'Esope et de Fiévet se hissent au rang de textes-matrice ou hypotextes, tandis que celui de J. Knappert se présente comme l'hypertexte.

---

<sup>3</sup> Maouchi, A., *Poétique de l'intertexte chez Malek Haddad* dans « *Le Quai aux fleurs ne répond plus* », mémoire de master, université Mentouri Constantine, 2005, p. 33.

<sup>4</sup> Maouchi, A., *ibidem* p.38

## **VI. La référence**

G. Roux-Faucard définit la référence comme « un emprunt non littéral mais déclaré ». Elle ajoute qu'on considérera comme référence, toute indication permettant d'identifier un texte et de le rendre « présent à l'esprit du lecteur, mais sans le citer littéralement ».<sup>5</sup>

Vu sous cet angle, à travers le titre et les personnages, le texte de J. Knappert appelle celui de Fiévet dans l'esprit d'un lecteur avisé. En effet, le titre étant identique pour les deux textes, les noms des personnages de Knappert sont les mêmes que chez J. Fiévet : un lion est en chasse avec un loup et un renard ; le gibier attrapé le même : un âne sauvage, une gazelle et un lièvre. Quoi de neuf qu'un lecteur cultivé ne découvre dans ses compétences cachées la fable « La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion » de La Fontaine, ou encore « Le lion, l'âne et le renard » d'Esopé car dans tous ces textes, « le malheur issu du partage avec plus fort que soi » devient, à notre sens, une leçon générique et constitue en même temps un fond commun pour tous ces textes. A ce sujet, à Nathalie Piégay-Gros de renchéir que la référence se présente comme « forme explicite d'intertextualité [...] qui n'expose pas le texte autre auquel elle renvoie, une relation 'in absentia', puisqu'elle renvoie le lecteur à un texte qu'elle ne convoque pas littéralement ».<sup>6</sup>

En somme, notre analyse a consisté à démontrer que tout en gardant intacts le style, le registre et même le genre, Knappert a opéré successivement par emprunt, transformation et référence pour récrire Jules Fiévet. Son texte se constitue ainsi en hypertexte qui enchâsse en son sein les traces du texte de son prédécesseur, qui se hisse ainsi au statut de l'hypotexte.

## **VII. Application Pédagogique De La Reécriture**

### **1. Préambules**

Connaître une langue est une chose, mais savoir l'écrire correctement en est une autre. Aussi est-il nécessaire de connaître comment apprendre à parler et à écrire correctement à un apprenant.

L'enseignement du français, parce que c'est de lui qu'il s'agit, est basé essentiellement sur le texte en raison du principe de décloisonnement qui veut que toutes les leçons gravitent autour d'un même module : le texte. L'élaboration, la transmission et l'acquisition des savoirs et des savoir-faire en français est le résultat d'un traitement didactique obéissant à des contraintes précises. On peut procéder par transposition didactique<sup>7</sup>, c'est-à-dire qu'on partira d'un « savoir savant » (tel qu'il émane de la recherche) pour aboutir à un « savoir à enseigner », (celui rencontré dans les pratiques de classe). Concrètement, en didactique du français langue seconde (DFLS), l'enseignant est appelé à transposer ce savoir savant, qui est un langage linguistique ou littéraire au-dessus du niveau de l'apprenant, en savoir à enseigner, qui est un niveau de langage adapté au niveau de l'élève.

Aussi, parmi les objectifs curriculaires de la DFLS au cycle supérieur des humanités, il importe de souligner que l'apprenant devra être capable de rédiger des textes courts (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>). Cet exercice écrit à partir d'un texte exige, au-delà des résumés de grandes lignes des textes étudiés qui doivent servir de point de départ, de recourir à d'autres techniques d'enseignement qui peuvent aider l'enseignant à amener l'apprenant à transposer ce texte de base, qui souvent est en langage savant, en texte d'apprenant et se l'approprier. Ce sont ces techniques de l'expression écrite que nous avons proposées à l'enseignant du français dans les lignes qui suivent.

## **VIII. Ce que prévoit la méthodologie**

### **a. L'objectif de l'expression écrite**

Au cycle supérieur, la pratique de l'expression écrite vise l'apprentissage par les apprenants à concevoir un texte cohérent, logique et raisonné.<sup>8</sup> Il s'agit ici de la composition et de la dissertation. Dans le cadre de notre étude, nous nous focaliserons sur l'aspect de la composition.

### **b. Démarche méthodologique**

Tout exercice part des textes en rapport avec l'approche thématique.

- Première étape : par le jeu des questions-réponses, résumer les grandes lignes des textes étudiés au cours d'un thème.

- Deuxième étape : à partir de ces idées transcrites au tableau noir, l'enseignant énonce un sujet relatif à ces idées, les apprenants conçoivent ou composent un texte cohérent sur le modèle au tableau.

---

<sup>5</sup> ROUX-FAUCARD, G., op.cit

<sup>6</sup> MAOUCHI, A., op.cit p. 33.

<sup>7</sup> LUKOGHO, K., Cours de méthodologie spéciale et pratique professionnelle du français, L1, inédit, 2017-2018, p. 7.

<sup>8</sup> Lukogho, K. p. 41.

- Troisième étape : le travail de la rédaction se poursuit à la maison.
- La correction du professeur : il souligne toutes les fautes sur toutes les copies en notant les insuffisances les plus récurrentes en vue d'une autocorrection par l'apprenant.
- La correction collective : les fautes communes sont évoquées et corrigées en une heure.
- La correction individuelle : chaque apprenant corrige sa copie en éliminant les fautes soulignées par l'enseignant. Ceci a pour avantage que l'autocorrection est un exercice plus enrichissant pour un apprenant.

### **IX. Notre proposition**

Avant de proposer notre démarche méthodologique aux enseignants de langue dans le cycle supérieur des humanités, nous aimerions signaler que notre objectif n'est pas de nous inscrire en faux contre la démarche méthodologique prévue, mais de conseiller les enseignants à exploiter aussi les différentes facettes de la réécriture au cours des leçons de stylistique et d'expression écrite. Au-delà donc de conduire l'élève à construire un texte sur base des idées éparpillées dans un thème, l'enseignant planifierait des séances qui peuvent, par le biais de la réécriture, conduire vers une création plus au moins mûrie et littéraire.

En effet, un paradoxe s'observe quand il faut répondre à la question d'encourager ou de fustiger la réécriture, car récrire renvoie à une imitation alors que création littéraire suggère une nouveauté.

Cependant, en nous basant sur toute la théorie décrite ci-haut, récrire, c'est aussi créer dans la mesure où on peut faire du neuf avec de l'ancien à en réactualisant ou revalorisant le patrimoine. A ce sujet, J. Gracq renchérit : « Tout livre pousse sur d'autres livres » d'où, récrire ne signifie pas copier servilement. Bien au contraire, il faut considérer l'imitation comme une astuce qui conduit à la création littéraire.

La question à laquelle nous avons répondu est celle de savoir comment revaloriser ce patrimoine en didactique dans la pratique de l'expression écrite.

En réponse, Hélène Paradis,<sup>9</sup> met à notre disposition certaines pratiques didactiques susceptibles de favoriser une réécriture fructueuse. Trois grandes étapes nous sont proposées en guise de démarche didactique :

- Première étape : l'enseignant et les élèves doivent d'abord effectuer une lecture de la première version du texte. Cela suppose que les textes soient, tout au long de l'année scolaire, ordonnés en réseaux dans certains thèmes. Le texte doit donc avoir été analysé lors des leçons précédentes.
- Deuxième étape : pour optimiser la démarche, laisser s'écouler un certain temps entre la lecture (analyse) et la réécriture. Cela a pour avantage de puiser dans la mémoire des apprenants un jugement objectif.
- Troisième étape : on récrit le texte selon l'objectif qu'on s'est choisi. L'exercice consistera par exemple à :

- Adopter le style du texte (de l'auteur) lu : cet exercice permettra de relever les caractéristiques du style. Aussi sera-t-il nécessaire, dans les leçons stylistiques précédentes, d'initier préalablement les élèves à un exercice stylistique littéraire : les procédés stylistiques, les particularités poétiques, la substitution du verbe, le style coupé, style lié ou logique, style oratoire, style affectif,... A l'occasion, on montrera aux élèves les brouillons d'écrivains célèbres afin de leur faire constater que récrire est en fait une stratégie employée même par les experts. Ceci a pour avantage de les persuader que ce qu'ils perçoivent comme difficile (l'élaboration d'un texte littéraire), parce qu'ils lisent habituellement des produits finis (livres, revues, textes,...), peut être réalisé par eux-mêmes après avoir été informés des étapes de production.<sup>10</sup> Ils pourront ainsi, dans l'exercice de leur vie, imiter les écrivains favorisés (textes favorisés) car, à ce sujet Pascal lui-même, quand il emprunte à Montaigne, précise que son « imitation est émulation » et conclut en disant : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle ; quand on joue à la pomme, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux ». <sup>11</sup>

- Adapter le texte au contexte

On entraînera l'élève à faire vivre le texte sous un point de vue nouveau ou sous sa propre focalisation. Il s'agira de lui apprendre, par le biais des enjeux de la réécriture, à adapter l'ancien texte aux contextes actuels, à modifier le thème pour un nouvel objectif ou encore à changer le genre quand, par exemple, on peut transformer un récit historique en pièce de théâtre ; ou encore en faisant évoluer les personnages du récit : leur personnalité, leurs relations, ...<sup>12</sup>

Pour le reste, l'enseignant pourra toujours procéder de la même manière que prévue par la méthodologie.

---

<sup>9</sup> PARADIS, H., «La réécriture», vol 18, n°3 ... (en ligne : correspond.ccdind.qc.ca consulté le 28/12/2019)

<sup>10</sup> PARADIS, H., idem.

<sup>11</sup> PASCAL, B., Pensées, p. 22.

<sup>12</sup> PARDIS, idem.

## X. CONCLUSION

La lecture que nous venons de réaliser de la fable de J. Knappert nous a éclairé sur les pratiques qui ont été mises en contribution pour récrire J. Fiévet : ce sont les emprunts, les transformations et les références qui ont constitué les différents nœuds de communication entre ces textes. De ce fait, pour en revenir aux statuts, le texte de Knappert constitue l'hypertexte qui enchâsse en son sein celui de Fiévet qui se hisse au niveau de l'hypotaxe.

Cette pratique de textes en réseau pourrait bien être un apanage didactique dans nos écoles si les enseignants de français se l'appropriaient et la leçon d'expression écrite en tirerait bien profit. C'est ainsi que, dans la pratique de classe, il importe que la lecture et l'écriture ne soient pas abordées au hasard car, à travers elles, l'apprenant acquiert des références culturelles nécessaires pour son épanouissement. Aussi croyons-nous, à travers les textes exploités dans cet article ainsi que les lignes didactiques proposées, avoir ouvert la route à nos enseignants de langues qui continuent à croire que les créations littéraires sont seulement l'apanage des experts. Il leur revient donc de transposer ce savoir-savant des experts en savoir que l'élève peut s'approprier pour s'en servir dans la vie.

Enfin, notons que le travail de la réécriture est un exercice séculaire et que la plupart des hommes illustres des lettres y sont passés : Corneille reprend Œdipe, Racine imite Euripide, Molière reprend le latin Plaute, la Fontaine récrit Edipe,...<sup>13</sup> Aujourd'hui, l'occasion nous est offerte de conduire, sans plus hésiter, les pas de nos apprenants vers les pratiques intertextuelles, car à travers elles, ils réaliseront sans doute des actes de réécriture qui peuvent être à la base de l'organisation de leurs travaux.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1]. LABOURET, K., et MEUNIER, A. (sous la direction de), *Méthodes du français*. Seconde, Première, Bordas /VUEF, 2001.
- [2]. LUKOGHO, K., Cours de méthodologie spéciale et pratique professionnelle du français, L1 FR, Inédit, ISP-OICHA, 2017-2018.
- [3]. MAOUCHI, A., *Poétique de l'intertexte chez Malek Haddad dans "Le Quai aux fleurs ne répond plus"*, mémoire de master, université Mentouri Constantine, 2005-2006. WEBOGRAPHIE
- [4]. Intertextes "Fabuleux". Fables en écho et résonances poétiques, <http://epee.Ouvaton.org>, consulté le 08/07/2019
- [5]. Les procédés de réécriture, [www.espacefrancais.com](http://www.espacefrancais.com), consulté le 23/12/2019.
- [6]. PARADIS, H., la réécriture, vol 18, n°3, *correspond.ccdmd.qc*.Ca consulté le 28/12/2019.
- [7]. ROUX-FAUCARD, G., Intertextualité et traduction, <https://WWW.Erudit.org> >revue>méta, consulté le 02/09/2019.

Le cas de la fable. "Lecture intertextuelle et réécriture : une didaxologie au service de l'expression écrite au degré supérieur du secondaire." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 23(02), 2021, pp. 18-23.

---

<sup>13</sup> Labouret, D. et Meunier, A., (sous la direction de), *Méthodes du français*, Seconde, Première, Bordas/VUEF, p.166.